



DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Du 31 octobre 2019

RAPPORT DE PRESENTATION COMPLEMENTAIRE

1. POLE RESSOURCES - Marchés publics

Elu Rapporteur : Monsieur Georges DUMAS

Rédacteur : Soizic DIARD

I. DELEGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE AU PRESIDENT SIGNATURE DU MARCHÉ DE TRAVAUX DE VOIRIE N°2019-101: SECURISATION ET EMBELLISSEMENT DES ENTREES ET TRAVERSEES DE BOURG DE CARDROC

1. Cadre réglementaire :

- Vu le Code de la Commande Publique;
- Vu le transfert de la compétence « Création, aménagement et entretien de la voirie » par arrêté préfectoral du 08 décembre 2017 ;

2. Description du projet :

Dans le cadre de l'exercice de la compétence voirie, la Communauté de communes a lancé un marché de travaux relatif à la réalisation de travaux de sécurisation et d'embellissement des entrées et traversées de la commune de Cardroc.

Le montant de cette opération a été estimé au stade de l'APD à 540.270,00€ HT. Ce montant a été réajusté à 560.645,00€ HT pour tenir compte de l'allotissement lié à la nouvelle consultation.

Les caractéristiques de la consultation sont les suivantes :

Objet du marché :

Marché réf VOI 2019-101

Intitulé : « Sécurisation et embellissement des entrées et traversées de la commune de Cardroc »

Forme du marché :

Le marché a été lancé selon une procédure adaptée en application des articles L2123-1 et R2123-1 du Code de la commande publique.

Durée de validité des offres :

Le délai de validité des offres a été fixé à 120 jours à compter de la date limite de remise des offres des candidats.

Publicité :

L'avis de consultation a fait l'objet d'un avis public à la concurrence dans les journaux suivants :

- Ouest France : date d'envoi le 06 septembre 2019– parution dans l'édition du 11 septembre 2019



- Mise en ligne des documents de la consultation sur la plateforme de dématérialisation e-mégalisbretagne.org le 06 septembre 2019

Remise des offres :

La date limite de remise des offres est fixée au vendredi 04 octobre 2019 à 11H00 dernier délai par voie électronique.

Décomposition du contrat :

Le marché est décomposé en trois lots définis comme suit :

- Lot n°1 : Voirie
- Lot n°2 : Réseaux Eaux Pluviales
- Lot n°3 : Maçonnerie-Espaces verts

Le marché est décomposé en **2 tranches** :

- Tranche Ferme correspondant aux travaux Rue du Bois Parc – Parking et Rue des Tisserands
- Tranche Optionnelle n°1 correspondant aux travaux Rue de Brocéliande

Le dossier de consultation comporte une solution de base avec 1 variante imposée ayant valeur de prestation supplémentaire éventuelle.

La variante imposée concerne exclusivement le lot n°1. Elle consiste en la réalisation d'un traitement spécifique sur chaussée pour fourniture de gravier de couleur dans l'enrobé et hydro-décapage de la surface.

Durée du marché :

La durée du marché est de 12 mois répartie de la manière suivante :

- Tranche Ferme : 1 mois de préparation de chantier et 6 mois d'exécution travaux
- Tranche Optionnelle n°1 : 1 mois de préparation de chantier et 4 mois d'exécution travaux

Le démarrage des travaux de la tranche ferme est envisagé début Janvier 2020

Le démarrage des travaux de la tranche optionnelle n°1 est envisagé au 1^{er} semestre 2021

Critère de jugement des candidatures

L'examen des candidatures se fera au regard de la production des pièces demandées à l'article 3.1 du règlement de la consultation.

Critères de jugement des offres :

1. Prix (pondération : 60)
2. Valeur technique de l'offre (pondération : 40)

- ✓ La méthodologie de l'entreprise pour ce type de travaux avec description des moyens humains et matériels (10 points)
- ✓ La production d'un planning d'exécution pour la tranche ferme (10 points)
- ✓ La provenance des principales fournitures pour chacun des lots (10 points)
- ✓ La démarche qualité, sécurité et environnementale (gestion des déchets) de l'entreprise propre à la réalisation du programme (10 points)



9 plis ont été reçus dont 5 offres pour le lot 1, 5 offres lot 2 et 2 offres pour le lot 3.

La commission d'appel d'offres s'est réunie en séance le 29 octobre 2019 pour examiner l'analyse des offres présentée par le maître d'œuvre en charge du dossier et émettre un avis sur l'attribution des marchés. Après analyse des offres, elle propose de retenir :

- Pour le lot n°1 l'entreprise Bidault pour un montant de 214.805,00€ HT (tranche ferme), 145.460,00€ HT (tranche optionnelle n°1) et 7.500,00€ HT (variante imposée) soit un total de 367.765,00€ HT
- Pour le lot n°2 l'entreprise Lessard TP pour un montant de 48.931,00€ (tranche ferme) et 37.875,00€ HT (tranche optionnelle n°1) soit un total de 86.806,00€
- Pour le lot n°3 l'entreprise IDVERDE pour un montant de 67.336,18€ HT (tranche ferme) et 7.364,79€ HT (tranche optionnelle n°1) soit un total de 74.700,92€ HT

Total global du marché toutes tranches et options comprises: 529.271,92€ HT

3. Projet de délibération : Il est proposé au conseil communautaire, après en avoir délibéré, de :

- **ATTRIBUER** les marchés selon les propositions émises par la commission d'appel d'offres réunie en séance du 29 octobre 2019 ;
- **AUTORISER** Monsieur le Président à signer les marchés précités avec les entreprises attributaires pour chacun des trois lots faisant l'objet de la consultation;
- **AUTORISER** Monsieur le Président à signer tout acte utile à l'exécution de la présente délibération.



II. MARCHES DE TRAVAUX DE VOIRIES SUR LES COMMUNES DE TRIMER ET DE MESNIL ROC'H : APPROBATION DES AVENANTS N°2

1. Cadre réglementaire :

- Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux Marchés publics ;
- Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux Marchés Publics ;
- Vu le transfert de la compétence « Création, aménagement et entretien de la voirie » par arrêté préfectoral du 08 décembre 2017 ;
- Vu la délibération n°2019-04-DELA-40 Attribuant le marché de travaux d'aménagement de sécurité de voirie en centre bourg sur la commune de Trimer ;
- Vu la délibération n°2019-04-DELA-108 portant approbation de l'avenant n°1 au marché de de travaux d'aménagement de sécurité de voirie en centre bourg sur la commune de Trimer

2. Description du projet :

2.1 – Marché d'aménagement de sécurité de voirie en centre bourg sur la commune de Trimer

Le 14 mai dernier, la Communauté de communes a signé un marché de travaux relatif à l'aménagement de sécurité de voirie en centre bourg de Trimer avec la SASU PEROTIN TP de Montfort sur Meu.

Par délibération en date du 26 septembre dernier, un premier avenant relatif à la réalisation de travaux supplémentaires pour l'aménagement d'une voie piétonne au niveau de la RD 79 direction de Saint Thual a été approuvé.

Au stade de l'avancement du chantier, il est proposé de procéder à de nouveaux ajustements techniques. Ces ajustements se traduisent par des travaux en plus-value et en moins-value.

Les travaux en moins-value concernent notamment la suppression de la voie piétonne de la mairie et des purges sur voie communale.

Les travaux en plus-value concernent la réalisation de rabotage et mise en œuvre de grave bitume sur les voies communales extrêmement abimées par les engins de chantiers, la réalisation de travaux d'enrobés supplémentaires sur RD et réalisation de purges (ces travaux font l'objet d'une convention financière avec le Département), l'application d'enrobés sur les voies piétonnes.

Montant de l'avenant

Le montant des modifications s'établit comme suit :

Le montant total des travaux en plus-value s'élève à : 50.597,60€ HT

Incidences financières

- Montant initial du marché de travaux	204.263,14€ HT
- Montant de l'avenant n°1 :	2.339,00€ HT
- Montant de l'avenant n°2	48.258,60 HT
- Nouveau montant du marché :	254.860,74€ HT

Soit une augmentation totale de 24.7% par rapport au montant initial du marché.

Avis de la CAO : Avis favorable



2.2 – Marché d'aménagement de la place de la mairie de Mesnil roc'h (commune déléguée de Saint Pierre)

Le 17 mai dernier, la Communauté de communes a signé un marché de travaux relatif à l'aménagement de la place de la mairie de Mesnil roc'h (commune déléguée de Saint Pierre de Plesguen) avec la société EIFFAGE ROUTE IDF- Centre –Ouest basée à Saint Jacques de la Lande.

Il est proposé d'intégrer la réalisation de nouveaux travaux par voie d'avenant.

Ces travaux consistent à :

- ✓ Etendre le périmètre de base pour aménager un trottoir sécurisé et à la norme PMR le long de la rue du Général Leclerc ;
- ✓ Modifier les panneaux de police sur la rue Robert Surcouf ;
- ✓ Réaliser des travaux de sécurisation de la dalle supérieure du futur puits localisé sous la place de la mairie.

Montant de l'avenant

Le montant des modifications s'établit comme suit :

Le montant total des travaux en plus-value s'élève à : 15.684,50€ HT

Incidences financières

- Montant initial du marché de travaux	384.893,00€ HT
- Montant de l'avenant n°1 :	3.443,00€ HT
- Montant de l'avenant n°2 :	<u>12.241,50€ HT</u>
- Nouveau montant du marché :	400.577,50€ HT

Soit une augmentation totale de 4.075% par rapport au montant initial du marché.

Avis de la CAO : Avis favorable

3. **Projet de délibération** : Il est proposé au conseil communautaire après en avoir délibéré, de :

- **APPROUVER** les avenants n°2 au marché de travaux d'aménagement de sécurité de voirie sur la commune de Trimer et d'aménagement de la place de Mesnil Roc'h (commune déléguée de Saint Pierre Plesguen) présentés ci-dessus ;
- **AUTORISER** Monsieur le Président à signer ledit avenant ainsi que tout acte utile à l'exécution de la présente délibération